

Les ministres ont échangé les instruments de ratification de l'Accord commercial colombo-canadien signé entre les deux pays en novembre 1971. D'autre part, ils ont manifesté leur désir d'associer des secteurs privés des deux nations pour constituer des entreprises mixtes comme moyen efficace pour accroître les relations économiques et commerciales actuelles.

Les ministres ont passé en revue de façon générale les relations entre le Canada et la Colombie dans les domaines du tourisme et du transport aérien. Il a été convenu qu'un accroissement additionnel des voyages et du tourisme constituerait un sain développement en termes de relations générales et commerciales entre les deux pays.

Les ministres ont revu le programme de coopération technique et financière en cours qui se réalise à travers l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et par un fonds administré en Fiducie par la Banque Inter-américaine de Développement (BID) et ils ont observé que 26 projets ont été exécutés ou sont en voie d'exécution dans les secteurs de l'hydro-électricité, du développement rural, de la technologie alimentaire, des forêts, de la pêche, de l'éducation technique en mines, pêche et forêts, de l'industrie et dans le domaine de la planification. Ils ont remarqué que la valeur de ces projets atteint 132.7 millions de dollars canadiens dont 53.3 millions de dollars canadiens ont été fournis par le Canada à travers l'ACDI directement ou à travers la BID et le reste, soit 79.5 millions de dollars canadiens par la Colombie.

Les ministres ont aussi pris note qu'une somme appréciable de la coopération canadienne se faisait à travers le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) dont les bureaux pour l'Amérique latine se trouvent à Bogota, et ils ont remarqué que le CRDI a fourni 6.4 millions de dollars canadiens à la Colombie pour 20 projets de recherches principalement pour l'agriculture tropicale à travers le Centre international pour l'agriculture tropicale (CIAT) et pour la recherche en développement rural, de même, ils ont remarqué que les organisations non gouvernementales canadiennes conjointement avec l'Agence canadienne de développement international ont fourni une contribution additionnelle de 1.3 million de dollars canadiens à différents projets de développement en Colombie.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et le Directeur du Département national de planification, Monsieur Miguel Urrutia, ont signé trois nouveaux accords subsidiaires pour des projets de coopération technique avec l'Agence canadienne de développement international d'une valeur de 8.7 millions de dollars canadiens dont 5.9 millions de dollars canadiens seront fournis par le Canada et 2.8 millions de dollars canadiens par la Colombie.

Les accords suivants furent signés:

"Formation professionnelle dans la fabrication de meubles et la manufacture du bois" avec le SENA *

*Service national d'apprentissage